

Subvention pour organisation de colloque scientifique

Calendrier pour 2013

- **SESSION 1** : Dépôt des demandes du 1^{er} décembre 2012 au 31 mars 2013 (colloque prévu entre le 1^{er} juin 2013 et le 31 décembre 2013)
- **SESSION 2** : Dépôt des demandes du 1^{er} juin 2013 au 31 août 2013 (colloque prévu entre le 1^{er} janvier 2014 et 31 juillet 2014)

Constitution du dossier

Le dossier devra comporter les pièces suivantes :

1. une lettre de couverture à l'attention du Président du Conseil Scientifique National indiquant les objectifs du colloque, son importance dans la communauté scientifique française, le montant de la subvention demandée à la Ligue (à titre indicatif, ce montant est généralement compris entre 2 000 € et 5 000 €), l'utilisation prévue de la subvention et la lisibilité qui sera donnée à la participation de la Ligue.
2. un programme prévisionnel aussi complet que possible mentionnant le nom des orateurs, leur affiliation et le titre de leur conférence.
3. un budget prévisionnel (dépenses/ressources) justifiant le montant de la subvention demandée. Ce budget fera apparaître le nom des sponsors contactés, les montants demandés et les réponses obtenues.
4. le cas échéant, un bilan financier de la précédente réunion certifié conforme par l'organisateur.

Critères de recevabilité

1. les demandes concerneront uniquement les colloques organisés sur le territoire français.
2. le thème du colloque sera majoritairement consacré à un aspect de la lutte contre le cancer.
3. le colloque devra favoriser la participation de jeunes chercheurs en cancérologie.

La demande de subvention doit être adressée :

- par courrier postal en **1 exemplaire** à :

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Subvention colloque scientifique
14 rue Corvisart
75013 PARIS

- par courriel à l'adresse électronique suivante :
recherche@ligue-cancer.net